

Éditorial de fin de saison estivale 2012 : Rallumer les étoiles...la tête à l'envers !

Édito par le Dr Louis REYMONDON, secrétaire général, à l'issue de l'Assemblée Générale de VIVA avec la participation des Services de l'État, de la Représentation Nationale et des Collectivités territoriales et locales.

Avec un "Président normal" **tout devrait rentrer dans l'ordre !** Quand la Bretagne est maussade, voilà les touristes qui débarquent sur nos plages ensoleillées : pourquoi effaroucher ces moteurs de l'économie saisonnière ? Interdit de parler des choses qui fâchent, pas d'incendies, pas de pluies et pourvu que ça dure ! Et c'est un vrai miracle cette « belle saison 2012 » : oubliées les "Cat. Nat" et les épreuves des autres pourvu qu'on s'amuse et qu'on fasse le lézard sous les chauds rayons de la Côte d'Azur ! Pari gagné, les communes sinistrées se sont refait une santé et même les "Comités communaux de suivi des inondations catastrophiques de 2010 et de 2011" se sont mis en vacances, sine die... Une section de la Sécurité Civile a même écrémé les embâcles qui, depuis deux ans, bouchaient littéralement les arches du pont de la route côtière (vous savez : celle qui conduit à Saint-Tropez !) et, à grand renfort de pelleuse et de plongeurs sous-marins, tout ce qui dépassait et aurait pu blesser la vue du vacancier a miraculeusement disparu ! Ni vu ni connu, seules des tonnes invisibles de tout et n'importe quoi restent enchevêtrées sous le pont de l'Argens le plus en aval, comme promesse certaine des prochains débordements dans "la plaine inondable" !

"Normal", vous dis-je, tout est bien redevenu comme il faut, vous n'avez donc pas compris **ce qu'on appelle maintenant le changement ?** La reprise en mains de Météo France est spectaculaire, pas une goutte de pluie, même que le pèlerin du matin s'en inquiète ! Trop beau ce changement climatique, puisque tout va si bien qu'on a tout oublié et que la seule chose importante est de ne penser à rien, de laisser filer la vie comme l'autruche, la tête dans le sable, sans embêter les pouvoirs publics dont on se résout à l'incapacité. "Normal" !

Pourtant le Parlement a bien bossé et, selon Hervé Le Tellier, dans son "papier de verre" du Monde, on voit " la France enfin réunie : les socialistes et la droite ont voté le même traité. Certes, les socialistes ont voté le traité Sarkozy, mais n'est-il pas exemplaire que la droite ait voté le traité Hollande" ?

VIVA a aussi motif à se réjouir, un vrai : **La Mission Commune d'Information du Sénat**, tellement réclamée, vient de rendre un Rapport épais, plein de bon sens et d'ambition pour les territoires sinistrés. Les sénateurs annoncent des projets de lois qui sauront imposer un "changement de paradigme" et faire marcher droit cette Administration qui marche sur la tête. Mais rien n'est sûr, ces lois seront-elles votées, seront-elles ensuite appliquées ?

Tout est là : **La tête en bas, l'homme peut-il rallumer les étoiles ?** C'était en octobre le questionnement de la Biennale d'Art Contemporain de la Gaude et du Salon du Livre de Mouans-Sartoux !



Vivre installés au Val d'Argens

Défense et entraide des habitants, cultivateurs, entrepreneurs et établissements sinistrés du Val d'Argens

contact@viva2010.org

BP 45 – 83372 Saint-Aygulf Cedex

www.viva2010.org

Certes ce Rapport soulève quelques petites objections car, à l'évidence, la Mission n'a pas pu assez entendre les Associations, ni écouter, sur leurs lieux de vie, la voix des sinistrés et, avec une angoisse persistante, leur colère qui monte. Dans le cadre de la réforme en cours du régime des catastrophes naturelles (Cat. Nat), la Mission valide, probablement par inadvertance, l'idée irrecevable d'un certain lobby des Assurances, qui voudrait appliquer un malus au particulier sinistré situé en zone inondée : la double peine en somme !

Mais ce **Rapport sénatorial a le grand mérite**, en enfonçant des portes déjà ouvertes, **de donner d'une même voix, très respectée, un large écho à ce que l'on répète en vain** d'Assises en Colloques, de Bureaux d'études en Cabinets d'experts, en sachant bien que ce ne sont que vœux pieux mais qu'ils font quand même avancer les choses, dans le bon sens, au rythme sage d'un "petit train de sénateur". **La fiche de synthèse est éloquente..., elle dit d'une phrase le mal français** : "Qu'il soit bien clair cependant que les Collectivités territoriales et leurs élus ne sauraient accepter de nouvelles compétences et responsabilités sans les moyens juridiques, humains et financiers de les assumer efficacement". COFD ! On ne peut pas mieux dire le système "autobloquant" par lequel les conditions de vie des populations sont dégradées par une décentralisation administrative non aboutie : L'État, par un cadeau empoisonné, se dégage un peu trop facilement de ses missions mais l'Intendance ne suit pas !

Adieu les vacances ! Maintenant qu'est revenue la saison du sérieux, la saison où cesse l'éblouissement des loisirs et des jeux, le temps du déni de réalité, il va bien falloir encore ouvrir les yeux. Lisez un peu les nouvelles du monde, les haines qui s'aiguisent et les barbaries qui s'affrontent, les pouvoirs dépossédés et **la grande perte de repères si ce n'est la sempiternelle référence à la loi du Fric et de l'Économie-Casino**. A tous niveaux et en tout lieu, "l'argent n'est plus, comme disait ma grand-mère, là où il devrait être" !

Moraliser la vie publique ? Bel objectif ! Belle promesse de toutes les campagnes ! En vain... On perd de vue qu'en République, c'est le bien commun qui doit l'emporter sur les intérêts particuliers. Les communes (puisque c'est la

base de notre organisation territoriale) devraient naturellement s'imposer des priorités au regard de l'intérêt général. Il y a en France **17 000 communes exposées aux inondations** (près d'une sur deux !) et, en toute justice, leur situation fait de leur protection **une priorité nationale d'aménagement**. Le Sénat a su le rappeler et sa voix doit être entendue : Il y faut une vision globale, une volonté déterminée de l'État d'engager **une politique de grands travaux** : Pour que les français, en danger d'inondations, ne vivent pas "avec le risque" mais, grâce aux aménagements coûteux qui s'imposent, s'accrochent à leur territoire "en dépit du risque" et développent tous leurs atouts, y compris **l'inondabilité qui, maîtrisée, est une richesse naturelle exploitable**, un véritable don de la Nature comme dans les plaines de l'Argens ou du Pô !

En se regroupant pour agir et avancer sous le titre "**Vivre Installés au Val d'Argens**", les sinistrés de VIVA donnent l'exemple d'une volonté de rester, d'exister et travailler sereinement sur ce magnifique littoral fertile de la Méditerranée, **pour peu que la sécurité de leurs vies, de leurs biens et de leurs activités professionnelles y soit assurée par des aménagements appropriés** : certains relèvent de l'État et des Collectivités, d'autres sont de leur ressort pourvu que la loi les autorise à faire et innover.

Mais qui va payer les travaux publics d'envergure obligatoires ?

- Au niveau de l'État et des Collectivités territoriales, le Parlement s'apprête à approuver la **création d'une Banque Publique d'Investissement**, dont l'affiliation au système bancaire privé est contestable, mais dont la nécessité est absolue pour stimuler l'emploi, notamment dans le BTP (en plein marasme) et pour donner du crédit aux PME et TPE en manque de trésorerie pour agir et innover. **Protéger les territoires inondables : les grands travaux prioritaires sont là, ne cherchez pas !** Chaque Région a ses problèmes, son dynamisme latent qui n'attend qu'un signal (et les budgets !) pour agir en partenariat avec l'État et démarrer sa cohorte de bulldozers, de pelles et de bétonneuses, résorber le chômage, mettre le travail au service du bien collectif !

Vivre installés au Val d'Argens

Défense et entraide des habitants, cultivateurs, entrepreneurs et établissements sinistrés du Val d'Argens

L'argent public n'est pas destiné à renflouer les banques en faillite, ni à servir le casino de la spéculation, **il est l'essence du redressement productif, de l'aménagement raisonné et global du territoire**. C'est une **cause d'intérêt national** et il est normal que l'ensemble de la population française y contribue en première ligne sur les fonds d'État qui lui appartiennent. On peut alors imaginer, mais alors seulement, les abonder par une contribution des fonds européens. Le Sénat préconise la **Région chef de file** du dialogue opérationnel avec l'État, c'est en effet le niveau le plus pertinent.

- De leur côté, les collectivités locales (communes et communautés d'agglomérations) dont les concitoyens et les infrastructures ont été sinistrés, doivent se faire une obligation d'ouvrir **une ligne budgétaire spéciale**, autant que de besoin et aussi longtemps que nécessaire, affectée en priorité aux réparations et aux travaux publics de protection de leurs territoires. Cela impose des sacrifices et parfois de reporter des projets intéressants (salles de sport, espaces culturels, parkings et ronds-points,...) ou plutôt superflus comme de nouvelles zones commerciales, l'espace d'un casino de jeux (au grand dam du contribuable !). Tous ces fonds dédiés réunis, solidairement et équitablement sur toute l'étendue du bassin versant, sont l'expression d'une participation normale et mesurée des contribuables locaux à la protection et à l'amélioration de leur environnement et de leur voisinage. Beaucoup de communes l'ont compris et réalisé... la plupart des communes sinistrées du Var restent à convaincre.

Oui, mais sous quelle Gouvernance ?

- La Mission du Sénat préconise, suite aux inondations supportées par la Région PACA, un **Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB)** comme ceux qui font leurs preuves dans plusieurs bassins des grands fleuves. Ce sont bien les Régions qui sont ciblées par Pierre MOSCOVICI, le Ministre des Finances, comme partenaires des grands travaux à entreprendre avec l'État sur l'ensemble du territoire national. C'est, au niveau du Gouvernement, un dialogue État-Régions qui déterminera un Programme global et une répartition

équitable des moyens entre les territoires. **Les entreprises retenues aux appels d'offres des Régions pour les aménagements protecteurs des inondations – cause nationale - ont besoin d'emprunter des fonds de roulement et doivent pouvoir compter sur les soutiens prioritaires de la BPI. Les entreprises agricoles et les opérateurs du tourisme local aussi.**

- Est-ce à dire que les Communes s'en remettent entièrement à leur Région et à son EPTB pour la maîtrise d'ouvrage ? Ce serait s'exposer à une gestion par trop technocratique et loin du terrain. Les grands travaux à engager relèvent à la fois de l'aménagement et de la gestion des eaux dans chaque bassin versant. Et le Sénat a validé une proposition que l'ARPE (bureau d'étude de la Région PACA) estime appropriée à notre territoire : un **Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux**, (généralement désigné sous l'appellation **EPAGE**) sous-traitant et coordonnateur des Collectivités locales à l'échelle d'un bassin versant. Il se situe comme maître d'ouvrage délégué par l'EPTB de la Région qui reste chef de projets et ordonnateur des dépenses. Les moyens que réclame le Sénat sont ainsi sous la gouvernance de la Région qui maîtrise les programmes, les calendriers et les cofinancements avec une juste répartition des charges des collectivités selon des critères précis et contractualisés.

Lorsque, sous cette **nouvelle gouvernance**, rationalisée et dotée des moyens financiers qui s'imposent (car ils existent !), les **travaux d'envergure nécessaires à l'aménagement convenable des territoires inondables** (presque, rappelons-le, la moitié des communes de France !) seront accomplis, les **"PPRI nouveaux"** (que les municipalités mettent en place sous l'autorité du Préfet) devront être **reconsidérés et assouplis**. A ce prix, les populations sinistrées verront le risque actuel mieux maîtrisé et pourront occuper leur lieu de vie et de travail dans une **sécurité très améliorée**.

Vivre installés au Val d'Argens

Défense et entraide des habitants, cultivateurs, entrepreneurs et établissements sinistrés du Val d'Argens

"Quand le bâtiment va, tout va " ! C'est vrai et c'est une nécessité urgente de donner du travail aux entreprises du BTP, surtout aux moyennes et aux plus petites. Mais en outre, comme partout en France, en Région et particulièrement dans le Var, on doit clamer avec fermeté, contre vents et marées et sans jamais perdre de vue l'autosuffisance alimentaire qu'un État doit à ses citoyens :

"Quand l'agriculture va, tout va " !

Pour les 4 communes de la Basse Vallée de l'Argens, que VIVA s'est donné comme objectif de défendre et de promouvoir, cette affirmation est forte, insistante et exemplaire : **la plaine limoneuse de l'Argens** et ses 3 000 hectares de terres d'une exceptionnelle fertilité est "**un cas d'école**".

Aussi, VIVA doit exposer bientôt à Stéphane LE FOLL, le **Ministre de l'Agriculture**, que :

- cette richesse nationale est en voie d'abandon,
- que ses cultures tombent en friche car trois fois sinistrées (par la concurrence d'une économie dérégulée et par deux catastrophes naturelles répétées),
- que ceux qui y cultivent encore - et procurent des produits de haute qualité au commerce de proximité et bien au-delà - sont en danger de ruine et de disparition,
- que les jeunes agriculteurs sont empêchés de si installer par diverses contraintes,
- que cette mort annoncée arrangerait sans doute l'appétit des promoteurs et spéculateurs fonciers sur la Côte d'Azur...
- que, selon le récent sondage de Var-Matin, quotidien local, 97% de ses lecteurs sont attachés à leur agriculture de proximité et entendent s'opposer à sa ruine sous la pression des spéculateurs.

Nul doute que cet **appel au secours** sera entendu car - en dehors des intérêts cachés et inavouables - il fait consensus et unanimité : **sauver la plaine agricole de l'Argens**, c'est **sauver aussi l'économie locale** et **l'éco-tourisme saisonnier** qui, ici, conserve un caractère social et populaire alors que certains voudraient le voir évoluer au profit exclusif d'une clientèle fortunée et privilégiée.

Ce sera un test, l'expression tangible d'une nouvelle "politique par la preuve" :

Nul doute en effet que le Ministre de l'Agriculture, s'appuyant sur un réseau interministériel, sur le Parlement, sur la Région et les élus du territoire, lorsqu'il obtiendra que le Gouvernement s'empare de cette situation très locale, fera accomplir un petit pas aux préoccupations de son Ministère mais **un grand pas, exemplaire, à la cause de l'agriculture nationale et de la sécurité alimentaire des français.**

C'est **un choix de société** : mettre la volonté politique au service de

L'Argent des banques

Ou

L'Argens de nos agriculteurs

